

LE SCHÉMA DE GESTION DE L'ILL DOMANIALE, UN PROJET DE TERRITOIRE



L'ILL DOMANIALE ET SON LIT MAJEUR EN CHIFFRES :

- 120 900 habitants dont 11000 en zone inondables en crue centennale (cout des dommages 6 M€/an)
- 460 exploitations agricoles exploitant 16 300 ha générant 6 200 emplois amont/aval
- 7 600 ha de forets inondables
- 6 usines hydroélectriques (2 700 kw)
- 17 500 ha de zones d'expansion de crues
- 47 000 pratiquants annuels d'activité récréative (Canoë kayak, pêche, activités pédagogiques.)

En 2010, à la suite du transfert du domaine public fluvial de l'Ill des services de l'Etat à la Région Alsace (soit 220 km de cours d'eau et 78 barrages et seuils de Colmar à Strasbourg), la collectivité régionale s'est engagée dans la construction d'un **Schéma de gestion globale de l'ill**, véritable feuille de route pour les investissements et l'entretien pour les 10 ans à venir. Ce projet vise à **concilier le développement économique du bassin de l'ill** (activités hydroélectricité, urbanisme, agriculture, tourisme...) et la **préservation de son environnement remarquable**.



Replantation de ripisylve et protection de berges par techniques végétales



Reconnexion de 38 annexes hydrauliques

Fruit de 3 ans de concertation et co-construction avec les acteurs locaux (élus, acteurs économiques, riverains, associations...) le Schéma de gestion globale de l'ill a été adopté le 16 Mai 2014 par la commission permanente du Conseil Régional d'Alsace.

Il constitue:

- une base de connaissances hydrauliques, environnementales et économiques mise à jour et partagée avec les acteurs locaux ;
- un véritable projet de territoire organisé autour de 4 objectifs principaux qui constitueront la feuille de route du service régional de l'ill dans les années à venir :



Rénovation du barrage de la Steinsau : protection d'Erstein et Strasbourg contre les crues, franchissabilité piscicole, nautique et production hydroélectrique

Assurer la protection des zones habitées contre les inondations au travers notamment : la rénovation et la fiabilisation des digues et de 19 barrages, (dont ceux protégeant Erstein et Strasbourg contre les crues de l'Ill), la restauration des zones d'expansion de crues, la réouverture de bras de l'Ill permettant un meilleur épandage des crues ;



Soutien aux filières de valorisation des prairies

Optimiser le développement économique des usages en limitant leurs impacts sur l'environnement : développement de projets hydroélectriques compatibles avec la franchissabilité piscicole, soutien aux filières de valorisation des prairies humides et des ripisylves du ried, signalisation et sécurisation des itinéraires de randonnées nautique, création de 50 points de mise à l'eau...



Création de passes à poissons et station de vidéocomptage des anguilles et saumons à Huttenheim

Restaurer les fonctionnalités hydrauliques, sédimentaires et écologiques des cours d'eau ; reconnexion de 38 annexes hydrauliques, plantations de 30 km de berges, création de passe à poissons, suppressions de seuils abandonnés, acquisitions et échanges fonciers pour une conversion en prairies permanentes dans le fuseau de mobilité...



Création de plateforme de stockage et tri des flottants à Sélestat et Erstein

Redéfinir l'entretien des cours d'eau, et assurer la gestion du patrimoine lié à l'Ill : entretien préventif annuel de 50 km de cours d'eau, protection de berges par techniques végétales, collecte et valorisation des flottants (bois, plastiques, pneus...) régularisation des occupations du domaine public, sensibilisation des propriétaires riverains...

Des actions concrètes réparties de Colmar à Strasbourg ont été retenues à l'issue des phases de concertations et d'évaluation d'impact. Ce programme d'action ambitieux représente **un montant total de 19,3 M€** sur 10 ans pour les actions prioritaires dont 10,3M€ sur la période 2015-2018.

Sur la période 2015-2018, ce schéma représente pour les deux signataires du contrat cadre **un engagement de respectivement 5,5 M€ pour la région Alsace et 3.2 M€ pour l'Agence de l'eau Rhin Meuse.**

La construction et mise en œuvre de ce schéma de gestion, véritable projet de territoire, souligne les nécessaires interactions avec les autres politiques territoriales (hydroélectricité, tourisme, politique agricoles, urbanisme...) et nécessite la participation de tous.

Le suivi des actions sera réalisé annuellement, et leur programmation pourra être adaptée aux évolutions de contexte. Il s'agit enfin d'une opportunité pour la Région Alsace, l'Agence de l'eau Rhin Meuse mais également, tous les acteurs locaux, pour prouver que développement économique du territoire (hydroélectrique, touristique, agricole...) et préservation des milieux aquatiques sont conciliables au travers de projets concrets, innovants et emblématiques.

L'ensemble des données de diagnostic, de cartographie et de programmation de travaux sont à la disposition des acteurs locaux sous la plateforme d'échange du projet :

<https://vpn.region-alsace.eu/ILLDOM>

(Identifiant : illdom-ext2 • Mot de passe : alsace*67).

Pour plus d'informations :
Service régional de l'ill – Région Alsace – Parc du Murguessen – BP 40038 –
67150 ERSTEIN
Tel : 03 88 59 89 99 Astreinte 24/24h : 06 08 02 06 41
serviceill@region-alsace.eu

region.alsace

Région Alsace

1 place Adrien Zeller - BP 91006

67070 Strasbourg Cedex

Tél.: 03 88 15 68 67 - Fax: 03 88 15 68 15

e-mail: contact@region-alsace.eu

Crédits photos : Région Alsace

